

Sondage aux familles pour l'accueil des enfants en juin/juillet 2020

Comme vous le savez, une partie des élèves a repris le chemin de l'école depuis le lundi 18 mai en ce qui nous concerne, nous devons à présent organiser l'accueil des enfants pour la période du mois de juin et jusqu'aux vacances d'été qui débuteront le 04 juillet.

Afin d'organiser au mieux la fin de l'année scolaire, Madame le Maire, la municipalité, en étroite collaboration avec la directrice de l'école et l'équipe enseignante ont besoin de recueillir votre décision et vos besoins pour le mois de juin.

Comme nous vous l'avions annoncé, l'école depuis la reprise n'est pas l'école telle que vous la connaissiez.

Les enseignements ne se font absolument pas de la même façon, notamment parce que les enfants sont groupés par tranche d'âge et répartis de sorte de faire des groupes à effectifs réduits.

Le peu d'enseignement dispensé se fait sur fiche, chaque enfant doit rester assis à sa place, l'enseignant n'a pas la possibilité de se déplacer entre les rangs.

Il ne s'agit plus d'« enseignement » en tant que tel mais plutôt de « garderie ».

Toutes les sorties et activités sportives sont annulées, les jeux de société, les activités numériques et autres activités de groupe ne peuvent pas être mises en place.

Conditions sanitaires relatives à l'accueil des enfants :

Conformément au protocole national sanitaire pour l'ouverture des écoles, l'accueil des élèves reposera sur les principes généraux suivants :

- 1) **Le maintien de la distanciation physique**
- 2) **L'application des gestes barrière**
- 3) **La limitation du brassage des élèves**
- 4) **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- 5) **L'information, la communication et la formation**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. En effet, Les enfants doivent se présenter à l'école **sans aucun symptôme** pouvant s'apparenter à ceux du Covid-19, en particulier fièvre, même légère, toux, problèmes gastriques, même un rhume peut être considéré comme un premier symptôme.

Les parents s'engagent notamment à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

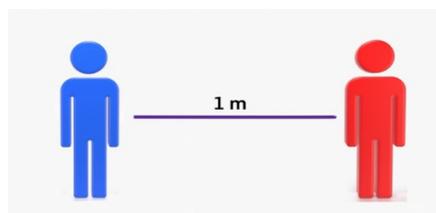
Les personnels procéderont de la même manière.

Le maintien de la distance physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

Cette nécessité est particulièrement difficile et contraignante pour tous les enfants particulièrement les plus jeunes. L'attention des parents est indispensable pour l'évaluation des plus jeunes à pouvoir respecter cette consigne sur une journée (ainsi que celles énoncées plus bas).



Appliquer les gestes barrières



Là encore, **les parents ont un rôle capital pour que l'accueil soit sans risque ou le plus réduit possible.**

Les parents doivent veiller pour tous les niveaux, mais en particulier en maternelle, à vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (doudous, etc...) individuellement. Une répétition quotidienne des consignes/gestes barrières dans un discours adapté doit aussi se faire à la maison.

Le lavage des mains est essentiel et doit être très fréquent. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les parents sont invités à apprendre et entretenir cette habitude à la maison pour y préparer les enfants.

Le lavage des mains est notamment obligatoire :

- A l'arrivée dans l'école (matin et au retour de la pause de midi),
- Avant et après chaque récréation,
- Avant et après le repas,
- Avant et après chaque passage aux toilettes (qui seront en accès distancié),
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- Avant de sortir de l'école.

L'usage des mouchoirs en papier jetables (penser à en fournir aux enfants tous les jours de présence) est indispensable ainsi que l'apprentissage de la procédure pour le jeter dans la poubelle.

Le port du masque : Le Conseil scientifique considère que :

- Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Un apprentissage de cet usage doit être fait à la maison également.
- Pour les élèves en école maternelle, le port du masque est interdit, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Tous les personnels enseignants et non enseignants porteront des masques dès qu'ils seront en présence d'élèves.

Etat des lieux pour notre école en particulier

- Sur la période du mois de mai, l'école accueille 25 enfants
 - Maternelle : 3 (1 PS / 2 MS)
 - GS/CP : 5 (2 GS / 3 CP)
 - CE : 9 (6 CE1 / 3 CE2)
 - CM : 8 (4 CM1 / 4 CM2)

Locaux :

Groupe 1 : école maternelle : classe des maternelles + cour de l'école maternelle + jardin
Groupe 2 : école élémentaire : classe des CM + cour de l'école + stade

Personnels enseignants :

2 enseignants en présentiel (Mme Capiémont et Mme Fortin)
2 enseignants en distanciel (Mme Chevallier et Mme Frenes)

Personnels agents communaux :

5 agents pour la gestion du périscolaire, accompagnement bus, gestion pause méridienne et désinfection des locaux.

A ce jour, tous les enfants ont pu être accueillis à plein temps, néanmoins si le nombre d'élèves évolue à la hausse à compter du 2 juin, les groupes seront modifiés et les locaux également.

Nous pourrions même être dans l'obligation d'accueillir les groupes par demi-semaine (ex : certains enfants lundi/mardi et les autres jeudi/vendredi), c'est ce qui se passe dans beaucoup d'autres écoles.

Nous savons que cela risque de compliquer l'organisation des familles mais nous devons malheureusement nous adapter.

Horaires d'entrées et sorties des enfants :

L'accueil des enfants sur le temps scolaire est assuré aux horaires habituels de notre école :

09h00-12h00 / 13h45-16h45

Il est impératif de respecter les horaires (entre 08h50 et 09h00 le matin et entre 13h35 et 13h45 le midi, sortie de tous les élèves à 16h45 précises), en effet, un agent communal accueille les enfants à la barrière et les oriente vers les salles de classe en respectant les distances.

Les parents doivent accompagner leur enfant jusqu'à la barrière où il est procédé à une prise de température des élèves avec un thermomètre laser sans contact comme recommandé dans le protocole sanitaire.

Tout enfant qui dépasse 37,8° de température ne peut pas être accueilli et doit donc repartir avec sa famille.

Les parents qui souhaitent remettre leurs enfants à l'école doivent le faire sur les horaires prévus, il n'est pas possible de déposer ou reprendre son enfant en journée en fonction de l'emploi du temps des familles.

Le matériel

Chaque enfant doit apporter et ramener son matériel (rien ne reste dans la classe), interdiction stricte de prêt de matériel entre élèves.

Chaque enfant arrive à l'école avec :

- une tenue pratique à mettre et enlever tout seul
- des baskets en cas de possibilité de faire du sport
- un cartable avec trousse et feutres / les cahiers qui étaient restés à la maison
- un pique-nique dans un sac à part avec le nom de l'enfant
- une gourde ou bouteille d'eau
- possibilité d'amener leurs cahiers de jeux type coloriages, sudokus ou un livre (personnel) pour les moments d'autonomie

Chaque soir, les enfants repartent avec leurs affaires, il convient aux familles de les désinfecter tous les soirs.

Le protocole sanitaire est respecté par la commune.

Avant la réouverture de l'école, il a été vérifié que :

- Nous disposons de maques, gels, savons et serviettes jetables en quantité suffisante,
- Capacité d'aération dans chaque bâtiment (les fenêtres doivent être utilisables : ouverture et fermeture simple : classe CM, classe maternelle, bureau),
- Le nombre d'agents est suffisant pour assurer :
 - la surveillance des enfants sur pause méridienne : repas pris dans leurs salles,
 - la désinfection des locaux
 - la surveillance des enfants pendant le temps de la pause méridienne
 - le nettoyage des salles le soir et le midi,
- Nous sommes en capacité d'assurer le respect strict des règles définies par le protocole sanitaire fourni par le Ministère de l'Education Nationale

[file:///C:/Users/Ecole%20TB/Downloads/Protocole%20sanitaire%20pour%20la%20r%C3%A9ouverture%20des%20%C3%A9coles%20maternelles%20et%20%C3%A9l%C3%A9mentaires%20-%20MENJ%20-%203%20mai%202020%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Ecole%20TB/Downloads/Protocole%20sanitaire%20pour%20la%20r%C3%A9ouverture%20des%20%C3%A9coles%20maternelles%20et%20%C3%A9l%C3%A9mentaires%20-%20MENJ%20-%203%20mai%202020%20(1).pdf)

Restauration

Pas de restauration collective sur notre école.

Les élèves doivent venir le matin avec leur « panier repas », type pique-nique, qui sont réceptionnés par un agent le matin lors de l'accueil des enfants et réfrigérés à la cantine.

Les parents veillent à inscrire le nom / prénom et classe sur les pique-niques.

Le repas doit être facile à déballer et à consommer.

Penser à fournir de l'eau en quantité suffisante, il n'est pas possible de boire aux lavabos. Pas de boisson sucrée.

Les enfants prennent leur repas dans la même salle que celle qui leur est assignée dans la journée pour des raisons de désinfection. Ils sont surveillés par un agent communal sur ce temps de pause. Les enfants sortent s'aérer après avoir mangé, sous la responsabilité d'un agent et dans un secteur prédéfini : stade, cour, jardin et en respectant toujours les distances de sécurité.

Transport

Le transport est assuré pour les élèves domiciliés sur Brillevast et le Vaast aux horaires habituels, la fiche relative au transport est consultable sur le blog de l'école.

Un agent accompagne les enfants, les enfants **doivent porter un masque** et il doit être fourni par les familles.

Au vu des conditions d'accueil, merci de bien vouloir nous faire savoir avant **mardi 26 mai à 18h** si vous envisagez ou non un retour de votre/vos enfant(s) à l'école pour cette fin d'année ou si vous préférez attendre la rentrée de septembre.

Dès que nous aurons connaissance du nombre d'élèves qui reviendra à l'école, nous établirons une nouvelle organisation d'accueil.

Merci par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Je, soussigné(e)..... ,
Parent de(s) enfant(s)

souhaite que mon/mes enfant(s) soit(en)t accueilli(s) à l'école à compter du 02 juin et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

garderie matin garderie soir

repas

transport

ne souhaite pas que mon/mes enfant(s) soit(en)t accueilli(s) à l'école sur la fin de l'année scolaire.

Date :

Signature :

A renvoyer par voie numérique (de préférence) aux adresses suivantes :

- ce.0500675M@ac-caen.fr (Mme Frenes, Directrice de l'école),
- mairie.teurtheville-bocage@orange.fr (Mairie de de Teurthéville-Bocage).